



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 16 mai 2023
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 25 avril 2023
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Demande en homologation d'une transaction, modification et renouvellement de bail;
 - 6.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) - SA-100-TP-23-GL;
 - 6.3 Amendement de l'offre d'achat relativement à la vente d'une partie du lot 6 327 461 du cadastre du Québec à CODAPEX IMMOBILIER INC.;
 - 6.4 Signature d'un avenant à la convention de subvention pour la relance économique du Centre-Ville;
 - 6.5 Affectation des surplus – Surplus affecté – Aéroport;
- 7. Finances municipales**
 - 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
 - 7.2 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2022;

8. Ressources humaines

8.1 Affectation temporaire au poste de « Directeur du Service des ressources humaines »;

9. Culture, développement social et loisir

9.1 Correction - Cadre de soutien municipal aux organismes – mars 2023;

10. Infrastructures et gestion des eaux

10.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|----------------|---|
| 10.1.1 | SA-548-IN-22-P | Travaux - Augmentation de la capacité de pompage du poste Chemin des Patriotes (CDP); |
| 10.1.2 | SA-30-INF-23-P | Travaux - Collecteur pluvial Saint-Michel à Saint-Jacques phase III (rue Caldwell); |
| 10.1.3 | SA-73-TP-23-P | Fourniture et installation d'une (1) grue pour le Service des travaux publics; |

10.2 Limitation du stationnement sur rue – Rue Collin;

10.3 Dépôt d'une demande d'admissibilité pour le projet « Boulevard Saint-Luc (boulevard Normandie à rue Douglas) – Réfection des infrastructures et urbanisation (GEN-23-024) » dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) »;

10.4 Transmission au ministère des Transports et de la Mobilité durable une étude réalisée par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

10.5 Augmentation d'un bon de commande à la firme « Le Groupe Conseil Génipur inc.»;

10.6 Appel d'offres – SA-69-INF-23-P–Travaux de réfection de pavage 2023;

11. Toponymie et circulation

12. Travaux publics

12.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|---------------|---|
| 12.1.1 | SA-63-TP-23-P | Fourniture et livraison d'équipements de jeux pour le Parc de la Canadienne; |
| 12.1.2 | SA-85-TP-23-I | Fourniture et livraison de deux (2) véhicules utilitaires sport (VUS) 4X4 neufs 2023 ou plus récents; |

12.2 Augmentation d'un bon de commande à la firme Baillargeon Division Matériaux inc.;

13. Sécurité publique

- 13.1 Signature d'un protocole d'entente avec « Justice Alternative du Haut-Richelieu » - « Projet Dégraf »;

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2023-0018 Immeuble situé au 562, chemin du Petit-Bernier - Régulariser l'implantation de la terrasse;
- 14.1.2 DDM-2023-0042 Immeuble situé au 99, boulevard Saint-Luc - Autoriser la construction d'une caserne dérogeant au nombre de cases de stationnement et à l'implantation d'une génératrice empiétant dans une marge;
- 14.1.3 DDM-2023-0005 Immeuble situé au 34, chemin Saint-André - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale et d'un abri d'auto attenant empiétant dans la marge avant maximale;
- 14.1.4 DDM-2023-0057 Immeuble situé au 595-603, boulevard Industriel - Autoriser l'installation d'une enseigne directionnelle non conforme;
- 14.1.5 DDM-2023-0076 Immeuble situé au 14, rue de la Noraye - Autoriser une hauteur de bâtiment principal dérogatoire;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2023-0046 Immeuble situé au 14, rue de la Noraye - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée comprenant un logement intergénérationnel;
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 1) PIA-2023-0004 Immeuble situé au 34, chemin Saint-André Autoriser la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale;
- 2) PIA-2020-4747 Immeuble situé au 280, rue de la Cabinetterie - Autoriser la construction d'un bâtiment principal;
- 3) PIA-2023-0069 Immeuble situé au 215, rue Jean-Talon- Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée ainsi que l'aménagement de terrain;
- 4) PIA-2022-5257 Immeuble situé au 273-275, rue Jacques-Cartier Nord;

- 14.3.2 PIA-2023-0065 Immeuble situé au 154-158, rue Saint-Paul
Autoriser la rénovation extérieure du bâtiment principal;
- 14.3.3 PIA-2023-0039 Immeuble situé au 99, boulevard Saint-Luc
Autoriser la construction d'une nouvelle caserne et
l'aménagement de terrain;
- 14.3.4 PIA-2023-0058 Immeuble situé au 150-154, rue Saint Jacques
Autoriser la rénovation extérieure du bâtiment principal;
- 14.3.5 PIA-2023-0066 Immeuble situé au 180-184, 4^e Avenue –
Autoriser la rénovation extérieure du bâtiment principal;

14.4 Adoption du projet des règlements suivants :

14.5 Adoption du premier projet des règlements suivants :

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2213

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1531, un nombre minimal d'un (1) étage pour la classe d'usages « Bifamiliale ».

La zone H-1531 est située du côté est de la rue Jacques-Cartier Sud, entre les rues O'Cain et de Coulomb. »

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

- 14.7.1 PPCMOI-2022-5319 Immeuble situé au 230, rue Champlain -
Autoriser l'agrandissement d'un
immeuble afin d'y aménager
12 logements;
- 14.7.2 PPCMOI-2022-5300 Immeuble situé au 279, 3^e Rang –
Autoriser la construction d'un bâtiment
principal commercial;

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

- 14.8.1 PPCMOI-2022-5386 Lots 3 478 472, 3 478 473, 3 478 483,
3 478 484 du cadastre du Québec et
situé au 20-240, boulevard Omer-Marcil;
- 14.8.2 PPCMOI-2023-0077 Lots 3 421 518 et 3 421 519 du cadastre
du Québec et situé au 725, rue Trotter
- 14.8.3 PPCMOI-2022-5394 Lot 3 643 970 du cadastre du Québec et
situé au 19, rue Sébastien;

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.10 Étude et décision relatives à une demande d’approbation de développement

- - - -

14.11 Appui à une demande d’autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- - - -

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d’urbanisme :

- - - -

15. Transport et mobilité urbaine

15.1 Octroi d’un contrat de gré à gré pour le service de transport collectif par taxi à la demande (2023-2024);

15.2 Appel d’offres – SA-8-TRP-23-P - Services de fauchage à l’aéroport (2023-2024);

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2207

« Règlement édictant un code d’éthique et de déontologie applicable aux membres du personnel de cabinet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ».

16.2 Règlement n° 2220

« Règlement modifiant le règlement n° 1693 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal ».

16.3 Règlement n° 2221

« Règlement modifiant le règlement n° 1709 relatif à la gestion contractuelle ».

16.4 Règlement n° 2222

« Règlement modifiant le règlement n° 2047 sur le comité exécutif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ».

16.5 Règlement n° 2217

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d’élargissement de la plateforme de rue et modification du drainage pluvial de la rue Lefort, décrétant une dépense de 4 130 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2182-1

« Règlement n° 2182-1 modifiant le règlement n° 2182 afin d’augmenter la dépense et l’emprunt de 943 000 \$ pour un montant total de 17 464 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.2 Règlement n° 2204

« Règlement autorisant le financement de travaux et honoraires professionnels pour le prolongement du réseau d'aqueduc dans l'emprise du boulevard du Séminaire Sud, décrétant une dépense de 3 787 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.3 Règlement n° 2208

« Règlement autorisant des travaux de fondation et de pavage de la rue Beauchemin, décrétant une dépense de 661 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.4 Règlement n° 2209

« Règlement autorisant des travaux de fondation et de pavage des rues De Bleury et Damase Carreau, décrétant une dépense de 362 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.5 Règlement n° 2214

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- Abroger les dispositions relatives à un usage additionnel de « Résidence de tourisme » dans une habitation, en concordance avec la Loi sur l'hébergement touristique qui rend inapplicable toute disposition d'un règlement d'urbanisme visant à interdire les établissements de résidence principale au sens de cette loi;
- Arrimer certaines définitions d'usages appartenant à la sous-classe « Service d'hébergement » du groupe commerce et service (C) avec celles de la Loi sur l'hébergement touristique et son règlement d'application, le Règlement sur l'hébergement touristique;
- Préciser qu'un usage additionnel de location de chambres dans une habitation doit être d'une durée de plus de 31 jours.»

17.6 Règlement n° 2218

« Règlement modifiant le règlement n° 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 avril 2023;

18.2 Registre cumulatif des achats mensuels – avril 2023;

18.3 Certificat - personnes habiles à voter – règlement n° 2038-2;

18.4 Certificat - personnes habiles à voter – règlement n° 2177;

18.5 Certificat - personnes habiles à voter – règlement n° 2178

18.6 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2167: « Règlement abrogeant le règlement n° 1642 autorisant l'acquisition d'une partie du lot 3 641 582 du cadastre du Québec à des fins industrielles».

- Règlement n° 2038-2 « Règlement abrogeant le règlement 2038-1 et modifiant le règlement 2038 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 696 000 \$ pour un montant total de 1 079 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.7 Procès-verbal de correction : Règlement n° 2129

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance